



# A.FR.AV

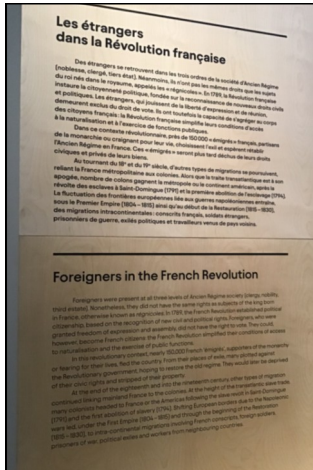
## Association FRancophonie AVenir

**Objet :** Demande de Recours gracieux au sujet de l'affichage bilingue illégal pratiqué par le Musée de l'histoire de l'Immigration.

**Lettre recommandée avec accusé de réception,** lettre numéro 1A 202 208 5208 1

**Musée de l'histoire de l'Immigration  
M. Sébastien Gökalp, Directeur  
Palais de la Porte Dorée,  
293 avenue Daumesnil,  
75012 Paris**

Manduel, le 25 août 2023



Monsieur le Directeur,

Des adhérents à notre association visitant votre musée, nous ont signalé que vous pratiquiez l'affichage en bilingue français-anglais des descriptifs et de la signalétique des lieux.

Faut-il le rappeler, la langue officielle de notre pays est le français (Titre Premier - article 2 de notre Constitution), ce n'est donc pas le bilinguisme français-anglais, la France n'étant pas encore tout à fait sous protectorat anglo-américain.

Faut-il le rappeler encore, l'affichage bilingue émanant de la sphère publique contrevient à la loi linguistique de notre pays, et notamment à l'article 4 de la loi n° 94-665, dite loi Toubon, qui stipule noir sur blanc que : « *Lorsque des inscriptions ou annonces, apposées ou faites par des personnes morales de droit public ou des personnes privées exerçant une mission de service public font l'objet de traductions, celles-ci sont au moins au nombre de deux. [...]* ».

**L'affichage bilingue du Musée de l'histoire de l'Immigration est donc illégal au regard de la loi.**

Nous vous demandons, par conséquent, d'y remédier, soit par un affichage unilingue français, soit, par un affichage plurilingue en adjoignant au français **des traductions EN AU MOINS DEUX LANGUES ÉTRANGÈRES.**

Pour information, il serait judicieux d'ajouter à la langue hégémonique du moment, l'anglo-américain (l'anglais) et pour y faire contrepoids, celle qui pourrait le devenir demain, le chinois (le mandarin).

Dans l'attente d'une réponse à cette lettre qui nous confirmera - pour éviter d'aller en justice - que vous allez abandonner le bilinguisme dans l'affichage des descriptifs et de la signalétique touchant le Musée de l'histoire de l'Immigration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Régis Ravat,  
Président de l'Afrav**



Association Francophonie Avenir (A.FR.AV)  
2811 chemin de Saint-Paul - Parc Louis Riel - 30129 Manduel  
Sur la Toile : <https://www.francophonie-avenir.com> - Courriel : [afrav@francophonie-avenir.com](mailto:afrav@francophonie-avenir.com)